



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question au Gouvernement n° 1234

Texte de la question

ENTENTE CORDIALE

M. le président. La parole est à M. Pierre Lequiller, pour le groupe de l'UMP.

M. Pierre Lequiller. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse au ministre des affaires étrangères, M. Michel Barnier.

La commémoration du centenaire de l'Entente cordiale intervient en pleine actualité de relance des relations franco-britanniques dans le cadre européen, et nous nous en réjouissons.

Après Saint-Malo, après Le Touquet, l'accord, au Conseil européen du 12 décembre 2003, sur un centre de planification militaire autonome au sein de l'Union, doit beaucoup à la coopération entre la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Mais si l'entente franco-allemande est une condition nécessaire des progrès de l'Europe et, depuis 2002 notamment, on mesure des avancées déterminantes elle n'est pas, loin de là, une condition suffisante.

Paradoxalement, malgré notre différence à propos de l'Irak, la coopération avec la Grande-Bretagne en matière de défense n'a jamais été aussi intense : projet de porte-avions commun, participation des deux pays aux programmes européens, tel que A400M, Meteor, hélicoptère NH90, Galileo. La défense commune pour laquelle vous avez tant œuvré, monsieur le ministre, au sein de la Convention, est évidemment un préalable à une Europe politique.

Monsieur le ministre, quelles sont les initiatives que vous envisagez pour le renforcement des relations franco-britanniques au sein de l'Europe à un moment où elles sont essentielles ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Michel Barnier, ministre des affaires étrangères. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le président Lequiller, j'ai entendu hier soir Sa Majesté la Reine d'Angleterre... *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Henri Emmanuelli. Mme la reine d'Angleterre !

M. le ministre des affaires étrangères. ... déclarer dans notre langue : Vive la différence et vive l'Entente cordiale !

Certes, il y a des différences.

M. François Hollande. De chapeaux ! *(Sourires.)*

M. le ministre des affaires étrangères. Mais il y a aussi des ressemblances, et les raisons de célébrer l'Entente cordiale sont nombreuses. Encore faut-il que le Royaume-Uni et la France ne se contentent pas de la célébrer, mais la consolident. En effet, nos pays se ressemblent, ils connaissent les mêmes problèmes et

doivent relever les mêmes défis à l'intérieur croissance, compétitivité, chômage. Tout cela justifie les entretiens que Tony Blair et Jean-Pierre Raffarin ont eus et auront encore.

Vous l'avez dit, il n'y aura jamais de politique étrangère et de politique de défense commune, c'est-à-dire que l'Union n'aura jamais de dimension politique, si le Royaume-Uni et la France avec l'Allemagne et avec d'autres ne la veulent pas et ne la construisent pas.

Enfin, le monde qui nous entoure connaît tant de drames et de tragédies, en Irak, en Afghanistan, avec la lutte contre le terrorisme, il doit relever de si nombreux défis, au premier rang desquels je place le lien transatlantique, que nous avons, je le répète, bien des raisons de travailler ensemble, de rapprocher nos points de vue et de consolider cette Entente cordiale.

Je crois, comme le Président de la République l'a indiqué hier soir, que nous devons donner, avec les autres membres du Gouvernement, une dimension un peu plus citoyenne à cette entente cordiale, à travers des programmes qui intéressent les gens dans leur vie quotidienne, comme la recherche, la lutte contre le cancer, les jumelages.

En conclusion, vous me permettez, en hommage à la Reine qui s'exprimait hier dans notre langue, de déclarer exceptionnellement en anglais : *Let us celebrate the difference and long life to the Entente cordiale !*

(Applaudissements et sourires sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lequiller](#)

Circonscription : Yvelines (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1234

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 avril 2004